

Le Vote des Femmes au Sénat

Une fois de plus le Sénat a trouvé inopportun de mettre la question du vote des femmes à son ordre du jour et la question a été reportée à la rentrée.

Certains se sont émus de cette décision prise par 186 voix contre 97 et ont parlé d'un recul des idées féministes au Luxembourg. Rien ne serait plus faux que de juger ainsi les choses. Présente au Sénat le vendredi 26 juin, ayant pris part nous-même à quelques conversations de couloirs, nous voudrions essayer de mettre ici les choses au point. Tout d'abord, si l'on a fait voter 283 sénateurs, il y en avait environ une trentaine qui assistaient à la séance et ce sont les boîtiers qui ont manœuvré les opérations.

Citons entre autres M. Vieu, questeur au Sénat, qui disposa des bulletins avec une telle désinvolture que les bulletins recueillis furent d'abord supérieurs au nombre total des sénateurs, d'où la nécessité de faire un pointage. D'autre part, dès le lendemain des protestations se produisirent, soit officiellement, soit auprès de M. Louis Martin. Si nous regardons plus loin la liste publiée à l'Officiel, nous pouvons déjà affirmer en toute assurance que certains sénateurs indiqués comme n'ayant pas pris part au vote ont certainement voté pour nous. Ce sont MM. Fourment, Godart, Judet, Le Trocquer qui se sont toujours prononcés en notre faveur.

D'autre part, ont été marqués comme ayant voté *contre* la mise à l'ordre du jour un certain nombre de membres du groupe féministe et quelques sénateurs nettement favorables à nos idées, comme MM. le comte d'Alsace, Jamin, Connevot, Maurice de Rothschild, Anatole Manceau, Armbruster, Henri Bourdeau, Lederlin, Henri Chéron, Fourcade, Dentu, Baron de la Grange, Leredu, Pierre Rameil, Antony Ratier, Millerand, Dalbiez, Humblot, etc., dont nous avons déjà vu ou dont nous sommes certaines de voir les rectifications dans le Journal Officiel.

Ajoutons que M. Pierre Marraud avait affirmé lui-même qu'il s'abstiendrait et que les boîtiers le firent voter *contre*.

D'autre part, si certains sénateurs ont véritablement voté contre la mise à l'ordre du jour immédiate, doit-on en déduire comme a tenté de l'insinuer perfidement M. Héry, que le Sénat n'avait plus à se prononcer sur la question? Certainement, non. Beaucoup de sénateurs se sont simplement ralliés à la proposition de M. Lisbonne de remettre la discussion à la rentrée estimant que le temps faisait défaut pour obtenir avant les vacances une longue discussion. Simple prétexte, nous dirait-on pour reculer encore une franche discussion. Ceci est vrai pour certains, mais injuste pour d'autres (1).

Notons entre autres une déclaration formelle de M. Caillaux qui promit à M. Louis Martin de voter la discussion à la rentrée en ajoutant qu'il pouvait rendre sa promesse publique.

Il ne faut donc en aucune manière considérer le vote du Sénat comme une fin de non recevoir définitive. Ce serait faire involontairement le jeu de nos adversaires qui essaient de le faire croire à un public mal informé.

Il nous paraît, au contraire, impossible que le Sénat refuse, à la rentrée, la mise à l'ordre du jour d'une proposition *votée par la Chambre* et réclamée par la moitié environ de l'Assemblée. Et c'est précisément parce que les Vieu, Labrousse, Héry, Tissier et autres savent qu'ils ne pourront pas échapper à une discussion qu'ils

(1) En ce qui concerne M. Lisbonne nous n'avons pas le droit de mettre sa bonne foi en doute et nous devons même le remercier d'avoir indiqué à ses collègues qu'il jugeait la discussion nécessaire. Ajoutons encore, qu'il y a quelques mois, il adressait la lettre suivante à Mme Sapin, présidente du groupe de l'U.F.S.F. de Buis-les-Barronnies, marquant ainsi qu'il voterait pour la discussion :

SENAT.

Paris, 10 novembre 1930.

Madame,

Je serais tout-à-fait opposé à ce que le Sénat se refusât à la discussion de la proposition L. Martin; elle mérite un grand débat, à une heure plus opportune que celle où la question était précédemment venue; et, au cours de ce débat, peuvent surgir des suggestions, qui, sans résoudre intégralement la question, la fassent avancer sérieusement. Veuillez agréer, etc...

C. Lisbonne

essaient de manœuvrer vilainement pour reculer tant qu'ils le pourront l'heure des explications nécessaires; ils tentent d'étouffer dans l'ombre toute discussion pour ne pas avoir eux-mêmes à monter à la tribune, sachant que chacune de leurs paroles serait sévèrement commentée par les hommes et les femmes de chez eux. Mais cette tactique, que ces valeureux « défenseurs » de la République condamneraient certainement sans aménité, si c'était leurs adversaires qui la pratiquaient, aura une fin... et ce n'est certes pas le moment de nous décourager.

Attendre, toujours attendre, protesteront les femmes. Hélas, oui, chères amies. Ces Messieurs nous auront appris la dure vertu de la patience, vertu que nous pratiquerons, non pas certes en nous endormant sous l'orme, mais en gardant notre sang-froid et en luttant jusqu'au bout avec ardeur, pleinement confiantes en notre droit et dans la victoire finale.

C. Brunshvicg

1931-04-07
n° 984